

Édito



L'année 2017 s'est inscrite dans le prolongement de l'histoire de l'APTV, des compétences et des moyens au service de notre territoire de Tarentaise Vanoise.

On retiendra notamment la phase conclusive du Schéma de Cohérence Territoriale, le couronnement de dix années de travaux, d'échanges, d'arbitrages qui guideront l'avenir que nous avons choisi. Je tiens à saluer l'engagement de toutes celles et tous ceux qui ont participé à ces travaux conduits par Robert Vorger, puis Gilles Flandin et animés par Pierre-Yves Grillet.

Nos compétences évoluent au gré des priorités que nous donnons et des évolutions de la loi. C'est notamment à ce titre que nous avons tant à débattre concernant la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et des incidences pour les EPCI.

Merci à nos équipes qui par leurs compétences et leur engagement, donnent à la Tarentaise Vanoise toutes ses chances pour aujourd'hui et pour demain.

Hervé Gaymard,
Président

UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Temps forts 2017

Janvier

lancement du projet transfrontalier "MisMi"

15 mars : Lancement à Aoste du projet transfrontalier MisMi (Modèle intégré de santé pour une Montagne inclusive). Il réunit la Tarentaise et le Val d'Aoste dans l'objectif de développer l'accès aux services sociaux et de santé de proximité en zone de montagne.

Février

"Espace valléen" Tarentaise

Mars

3 avril : Approbation de la candidature de la Tarentaise au titre du programme européen "Espace valléen" en faveur du développement touristique estival.

23 mai : Réunion du premier comité de pilotage pour lancer la mise en œuvre opérationnelle du programme.

Avril

14 décembre : Signature officielle de la convention régionale "Station Vallée Pôle Nature".



Mai

Enquête publique SCoT

Du 2 mai au 2 juin : Le projet de SCoT Tarentaise Vanoise a été soumis à enquête publique.

Juin



Étude de la gouvernance de la gestion de l'eau

21 août : Démarrage de l'étude de structuration de la gouvernance du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de l'Isère en Tarentaise, dans l'objectif d'organiser la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) à moyen terme.

Juillet

Août



Coach Rénov'

1^{er} septembre : Naissance de Coach Rénov', plateforme territoriale de rénovation énergétique, service d'accompagnement gratuit des propriétaires dans leur projet.



Septembre

Coopération Tarentaise / Marennes Oléron

5 & 6 octobre : Dans le cadre du projet de coopération LEADER, accueil d'une délégation du territoire Marennes Oléron autour de la thématique "emploi et saisonnalité".

Octobre

1^{ère} course d'autostop

23 septembre : Promotion de Rezopouce en Tarentaise avec l'organisation de la première course d'autostop.

Novembre



Étude sur l'offre en vélo électrique

16 novembre : Lancement de l'étude pour le développement de l'offre en vélo à assistance électrique (VAE).

Décembre

Approbation du SCoT

14 décembre : Aboutissement de huit années de construction, de réflexion et d'échanges autour de l'aménagement du territoire, avec l'approbation du SCoT Tarentaise Vanoise lors du comité syndical.



Vie de L'APT V – Budget

Vie statutaire

Les délégués de l'APT V se sont réunis à travers six bureaux et six comités syndicaux en 2017.

Une modification des statuts de l'APT V, votée par le comité syndical réuni le 30 septembre 2017, a fait évoluer l'article concernant les délégués au syndicat qui n'est dorénavant plus lié au nombre de communes composant les intercommunalités. Cette évolution était nécessaire suite à la fusion des communes. Chaque intercommunalité est maintenant représentée au sein du comité syndical par cinq délégués, auxquels s'ajoute un délégué supplémentaire par tranche de 3 000 habitants, soit un comité composé de 45 délégués.

Mouvements dans l'équipe

Stéphanie Borgella, chargée de mission Santé et services a quitté l'APT V à la fin du mois de janvier 2017.

En remplacement de Marie Maussin, Thomas Avarello a rejoint l'équipe de l'APT V en août 2017 au poste de chargé de mission Eau et Milieux Aquatiques.

De février à juillet 2017, l'APT V a accueilli en stage Florian Besson, étudiant en Master II Métiers de la montagne au pôle universitaire de Gap. Il a réalisé une étude sur l'évolution morphologique du lit des cours d'eau en Tarentaise.

Communication

Différentes actions de communication ont été menées en 2017 :

- Animation et présence sur les supports numériques : site internet institutionnel (9 762 visites en 2017) et page Facebook (942 abonnés).
- Lancement, en fin d'année 2017, de la refonte du site internet institutionnel www.tarentaise-vanoise.fr pour le rendre plus moderne et attractif. Le nouveau site sera en ligne au cours du premier trimestre 2018.
- Diffusion de la newsletter trimestrielle : en 2017, deux numéros (mai et octobre) ont été envoyés à plus de 1 800 destinataires.
- Réalisation du rapport d'activité annuel et de supports thématiques (Guide de prise en compte de l'énergie dans les PLU, dépliant Espace Valléen Tarentaise, poster SCOT...).



Budget 2017

Le budget primitif 2017 de l'APT V s'élève à **1 762 011 €**, dont :

- **1 444 886 €** en fonctionnement
- **317 125 €** en investissement

Les recettes de fonctionnement (hors service ADS) :



Le mot du Vice-Président

L'année 2017 a permis la poursuite des actions engagées au niveau du territoire avec une part croissante des recettes en provenance de l'Europe et un effort produit par les communautés de communes membres à travers leur cotisation à l'APT V.

Fabrice Pannekoucke
Vice-Président
Administration générale

Évolution de la compétence économique

L'année 2017 a été marquée par une évolution de l'organisation du développement économique. Avec la mise en vigueur de la loi NOTRE qui attribue la compétence développement économique au niveau régional, une adaptation de l'organisation territoriale d'appui aux créateurs d'entreprise était en effet devenue nécessaire. En novembre 2017, l'agence régionale de développement économique Auvergne Rhône Alpes Entreprises a été créée et elle a fusionné avec les associations territoriales de développement, dont Albertville Tarentaise Expansion qui assurait auparavant l'animation économique pour notre territoire. Du point de vue de l'organisation, l'agence Auvergne Rhône Alpes Entreprises disposera d'une antenne départementale en Savoie basée à Technolac et, pour la Tarentaise, d'une équipe en proximité basée à Albertville. Cette nouvelle agence bénéficiera d'un financement de son fonctionnement par la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et les territoires à travers les communautés de communes. L'APT V, compte tenu de la redistribution des compétences sur l'économie, n'interviendra plus dans le financement, comme c'était le cas précédemment.

Michel Giraudy, Vice-Président Économie Commerce



Sandra Ollier, Directrice
sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

Annie Durand, Secrétaire
annie.durand@tarentaise-vanoise.fr

Procédures et programmes

L'APTV est engagée dans différents programmes, sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidature, permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire : communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

Programmes contractualisés	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
CTS 3 ^e Génération Contrat Territoire Savoie	2014-2022	Conseil Départemental Savoie	6 700 000 €
LEADER Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale	2014-2020	Europe (FEADER) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ADEME, AERMC, ARS...	1 434 800 € d'aide FEADER (+15% si bonne consommation)
Espace Valléen Tarentaise	2017-2020	Europe (FEDER-POIA) État (CIMA) Région Auvergne Rhône-Alpes	1 300 000 €
ALCOTRA « MisMi » Modèle intégré de santé pour une Montagne inclusive Coopération transfrontalière Tarentaise - Val d'Aoste	2017-2020	Europe (FEDER Interreg) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ARS	375 000 € pour le territoire
PAEC Projet Agro-Environnemental et Climatique	2015-2020	Europe (FEADER) État (MAAF)	7 900 000 €
PPT 2 nd e Génération Plan Pastoral de Territoire	2016-2021	Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie Europe (FEADER)	1 087 500 € (dont 80% pour des projets d'investissement)
Natura 2000 S23 Adrets de Tarentaise Document d'Objectifs (DOCOB)	approuvé en 2009	Europe (FEADER) État (MEDDE)	16 642 € en 2017
TEPOS Territoire à Énergie Positive	2016-2018	ADEME	100 000 €
TEPCV Transition Énergétique Pour une Croissance Verte	2016-2018	État (MEDDE)	500 000 € phase 1 1 500 000 € phase 2
CLS Contrat Local de Santé	Signature prévue 2018	Agence Régionale de Santé Conseil Départemental Savoie MSA	–



Maryline Aspard
Chargée des dossiers de subventions
Responsable administrative
et financière LEADER
maryline.aspard@tarentaise-vanoise.fr



Tourisme estival

Suite à la définition de la nouvelle stratégie pour la candidature Tarentaise au programme Espace Valléen, le territoire a été officiellement sélectionné le 3 avril 2017. Dès le 23 mai, le Comité de Pilotage se réunissait à Moûtiers pour lancer sa mise en œuvre opérationnelle avec l'audition du premier projet porté par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise pour le Col de l'Iseran.

Programme Espace Valléen

La stratégie a été construite autour du besoin des clients pour mieux y répondre et dynamiser l'économie de la vallée par une offre estivale plus adaptée.

Sa force est d'aborder l'offre touristique par le prisme de la valorisation du patrimoine naturel et culturel en complément des activités de loisirs.

La découverte du patrimoine historique riche et diversifié (de l'archéologie à l'hydroélectricité en passant par les "Chemins du baroque"), ainsi que du patrimoine naturel (avec par exemple : forêts, alpages, panoramas depuis les sommets), se conjugue parfaitement avec une mobilité douce et accessible, comme celle que le vélo à assistance électrique peut offrir. Ainsi, culture et sport se complètent pour le plus grand plaisir de tous !

Les objectifs fixés à atteindre sont :

- 5 millions de nuitées estivales en Tarentaise en 2025.
- Proposer des offres et produits d'échelle Tarentaise à l'horizon 2020.

Le programme permet de mobiliser pour le territoire une enveloppe de près de 1,3 millions d'euros pour développer la saison estivale.

Les trois principaux co-financeurs sont :

- Europe : Programme Interrégional du Massif des Alpes (POIA).
- État : Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA).
- Région Auvergne Rhône-Alpes : Convention Station Vallée et Pôle de Nature (SVPN).

Le Département de la Savoie vient également compléter ces aides à travers le Contrat de Territoire de Savoie (CTS).



Actions soutenues

En 2017, l'APTIV a accompagné différents projets soutenus dans le cadre du CTS et/ou du programme Espace Valléen :

- Animation du Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie en Tarentaise (Fondation Facim / APTIV).
- Mise en tourisme du col de l'Iseran par la requalification paysagère et des flux du site (Communauté de communes de Haute Tarentaise).
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle pour la constitution d'une offre touristique en vélo à assistance électrique (APTIV).
- Création de la Maison de l'Abeille Noire et de la Nature (Commune des Belleville).

Autres actions engagées

En 2017, l'APTIV a mené les actions suivantes :

- Livret découverte Tarentaise Vanoise : les offices de tourisme de Tarentaise ont récupéré à Moûtiers en début de saison estivale les livrets découverte pour les diffuser auprès de leurs clientèles tout au long de l'été. Près de 40 000 exemplaires ont été distribués aux touristes durant l'été.
- Projet de Guide du Routard Tarentaise : l'APTIV a été retenue à l'appel à manifestation d'intérêt pour éditer un guide du routard à l'échelle de la vallée. L'année 2018 sera l'année d'écriture du guide pour une parution prévue au printemps 2019.

Chiffres clés

Espace Valléen Tarentaise
1,3 millions d'€ d'aides
de 2017 à 2020

Mobilisation des aides en 2017
(CTS, Espace valléen, LEADER)
pour les projets tourisme :

- **4** opérations soutenues
- **965 900 €** de montant total
- **514 450 €** d'aides mobilisées

Le mot des Vice-Présidents



Le tourisme estival prend sa place, enfin parmi les décideurs. C'est un travail de longue haleine.

L'année 2017 a été extrêmement riche. La Tarentaise a été retenue suite à la candidature aux Espaces Valléens. Nous sommes l'un des premiers territoires à avoir lancé une étude pré-opérationnelle relative au vélo à assistance électrique. Nous venons aussi d'obtenir une réponse favorable quant à notre participation au guide du routard. Cet élan est formidable, l'été génère moins d'économie que l'hiver mais avec cette dynamique, nous sommes en passe d'être attractifs. Merci aux optimistes !

Anthony Favre
Vice-Président Tourisme



L'APTIV poursuit son action avec la fondation Facim, dont les offres de visites et d'événements culturels donnent des rendez-vous toujours très variés et appréciés.

Véronique Gensac
Vice-Présidente Patrimoine



Hélène Mesland
Chargée de mission
Tourisme Espace valléen
helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr

Aménagement

Approbation du SCoT

La construction du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Tarentaise Vanoise a démarré il y a plus de sept ans sous la responsabilité du regretté Robert Vorger, puis de Gilles Flandin, à partir du printemps 2016.

Suite à "l'arrêt" du projet en décembre 2016, le premier semestre de l'année 2017 a été consacré à la procédure de consultation des personnes publiques associées (notamment l'État, la commission UTN, la Région, le Département, les chambres consulaires...) puis à l'enquête publique, du 2 mai au 2 juin. Suite à la cinquantaine de contributions écrites émanant d'associations ou de particuliers, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable. Le Bureau SCoT a procédé à certains ajustements limités, mais nécessaires pour assurer un bon aboutissement du document.

Le projet a été approuvé par les élus de l'APTIV le 14 décembre 2017.

Les PLU qui nécessiteraient une mise en compatibilité auront trois ans pour le faire. Par ailleurs, les projets UTN (Unités Touristiques Nouvelles) et les projets de plus de 5 000 m² de surface de plancher doivent être conformes au PLU, mais également compatibles en direct avec le SCOT.

Coach Copro'

Coach Copro' est un appui technique destiné aux copropriétés touristiques de Tarentaise qui se questionnent avant d'engager des travaux de réhabilitation et une remise en tourisme des appartements. Cette action est menée en partenariat avec Atout France et en lien étroit avec les syndicats.

Durant l'année 2017, sept copropriétés ont été accompagnées. Malgré des prises de décision difficiles au sein de ces très grandes assemblées, les démarches progressent. Trois copropriétés ont voté leur programme de travaux et quatre poursuivent l'élaboration du projet de réhabilitation.

PLU et énergie

Avec le soutien du programme TEPOS, l'APTIV poursuit une campagne de sensibilisation pour l'intégration de dispositions d'urbanisme favorisant la performance énergétique dans les PLU.

Une plaquette d'information regroupant les conseils de l'ASDER, d'une juriste, des retours d'expériences identifiés par l'APTIV, du CAUE et des Architectes des Bâtiments de France a été diffusée en 2017 pour apporter des éléments de méthode et des exemples de mesure pouvant être intégrés dans les documents d'urbanisme.

Déplacements

L'année 2017 constitue la première année d'expérimentation du service d'autostop organisé RezoPouce, avec le soutien financier du programme européen LEADER, de l'ADEME et du Département de la Savoie.

Au cours de l'année, la qualité du service s'est renforcée avec la pose d'arrêts supplémentaires au printemps, la mise en ligne d'une application mobile sur smartphone et le renouvellement du site internet.

L'Agence Écomobilité mandatée par l'APTIV pour la formation d'acteurs relais et l'animation auprès du grand public a réalisé plus de 61 interventions. Un temps fort de promotion de RezoPouce a été l'organisation d'une course d'autostop sur le territoire le 23 septembre 2017.

www.rezopouce.fr

Service Application Droit des Sols (ADS)

Le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme porté par l'APTIV assure l'instruction des dossiers pour 17 communes dans le cadre d'une prestation de service (voir chiffres clés ci-contre).

Chiffres clés

70% des communes françaises couvertes par un SCoT approuvé

RezoPouce au 1^{er} janvier 2018 :

103 inscrits, dont **89** domiciliés sur les communautés de communes des Vallées d'Aigueblanche, Cœur de Tarentaise et les Versants d'Aime

Service ADS en 2017 :

701 dossiers délivrés, dont :
248 permis de construire pour maison individuelle (dont permis modificatifs),
177 permis de construire autres (dont permis modificatifs),
6 permis de démolir,
30 permis d'aménager et DAET,
203 déclarations préalables.

Le mot des Vice-Présidents



L'approbation du SCOT est une étape décisive, il s'agit désormais de prendre les moyens pour réussir sa mise en œuvre et sa déclinaison sur nos territoires communaux.

Gilles Flandin,
Vice-Président SCoT



Depuis la nouvelle Loi Montagne, les ORIL (Opérations de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs) pourront être vraiment adaptées aux situations locales et c'est la commune qui décidera des conditions d'octroi des aides aux propriétaires et/ou aux copropriétés.

André Plaisance,
Vice-Président Immobilier touristique

Application Droit des Sols
ads@tarentaise-vanoise.fr

Renaud Carayol, chef de service
Brigitte Toullec, instructrice
Emmanuelle Bourven, instructrice
Corine Duraz, assistante

Pierre-Yves Grillet
Chef de projet SCoT

Quentin Drouet
Chargé de mission Urbanisme
quentin.drouet@tarentaise-vanoise.fr

Biodiversité – Agriculture

Biodiversité

En 2017, dans le cadre de l'animation Natura 2000 "S23" Adrets de Tarentaise, l'APTIV a réalisé les actions suivantes :

- **Diagnostic botanique des extensions du site Natura 2000 "S23"**

La cartographie et l'étude botanique du périmètre initial (450 ha) ont été réalisées en 2007 par le Conservatoire Botanique National Alpin. Un périmètre d'extension (550 ha) a été proposé par les services de l'État dès 2008 ; celui-ci a été acté par délibérations communales en 2009. L'officialisation de cette extension par la DDT auprès du Ministère ayant été retardée (2016), la cartographie et l'étude botanique de l'extension ont été réalisées en juillet 2017.

L'APTIV a mandaté un botaniste pour réaliser un état des lieux des prairies et pelouses de la zone d'extension, ainsi que pour analyser l'évolution de l'état de conservation du site initial à dix ans d'intervalle. L'état de conservation de ces prairies est dans l'ensemble plutôt bon, notamment pour les pelouses et les prairies de fauche. Cependant plusieurs zones humides sont menacées par un pâturage excessif et des drainages. Enfin, ponctuellement plusieurs prairies ont vu la présence d'espèces "généralistes" s'accroître, signe d'un excès de fertilisation (lisier) et d'un surpâturage. En conclusion, les prairies de fauche fleuries constituent un patrimoine non figé qui peut changer rapidement suite à des changements de pratiques agro-pastorales.

- **Animations pédagogiques**

L'APTIV a développé un programme pédagogique visant à sensibiliser les enfants à la richesse des milieux naturels. Sur l'année scolaire 2016/2017, les écoles de La Côte d'Aime, Bonneval, Notre-Dame-de-Briançon et Hauteville-Gondon ont été retenues pour bénéficier d'interventions d'un animateur nature de la FRAPNA. Dans le cadre de l'animation "biodiversité prairiale", des élèves (de la Petite section au CM2) ont pu observer des oiseaux aux jumelles et apprendre à les reconnaître par leurs chants et leurs aspects, examiner des insectes à la loupe, apprendre le nom d'une vingtaine de plantes et fabriquer un herbier, échanger avec les agriculteurs sur leur métier...



Agriculture

- **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)**

Le déblocage de l'instruction des dossiers de demande d'aide PAEC a permis aux premiers paiements d'être lancés. Les taux de contractualisation sont conformes aux prévisions de la candidature. Le montant pour l'année est de 723 905 € de subvention (Europe et État) pour un total sur la durée du contrat de 3 619 527 €. Ce sont 14 075 hectares qui ont fait l'objet d'une contractualisation par les exploitants. Ces financements viennent notamment en appui à la mise en œuvre de pratiques d'agriculture durables (fauche en pente, fauche tardive, fauche à pied...).

- **Plan Pastoral Territorial (PPT)**

La première année de mise en œuvre du Plan Pastoral Tarentaise a permis le soutien de sept projets pour un montant d'aide de 200 467 € (Département, Région, État). Les dossiers concernent la rénovation de chalets d'alpage, le recalibrage de plateforme de traite et la reconquête pastorale.

Une réunion du comité de pilotage, organisée sur le terrain le 10 juillet, a permis un retour d'expérience sur la création de la piste de Montgirod réalisée en 2014 avec l'aide du Plan Pastoral (insertion paysagère, choix des tracés, réhabilitation des anciens tracés, plus value pour les bergers...).

Sur le sujet de la prédation, le comité syndical de l'APTIV réuni le 30 septembre à Aime a voté à l'unanimité une motion de soutien aux éleveurs au sujet des difficultés que la profession rencontre suite au développement très important de la prédation par les loups.

Chiffres clés

1 000 ha de prairies classées au sein du site Natura 2000 "S23"

150 enfants (**7** classes) ont bénéficié d'animations pédagogiques "biodiversité" sur **28** séances d'1/2 journée, subventionnées par LEADER

Le PAEC en 2017 :

723 905 € de subventions (État, Europe-LEADER)

Le PPT en 2017 :

7 projets déposés pour **200 467 €** de subventions (Département, Région, Europe-LEADER)



le mot du Vice-Président

La réalisation des premiers paiements sur le PAEC et la validation des dossiers du nouveau Plan Pastoral permettent d'apporter des financements pour soutenir notre système agricole et pastoral, essentiel à la préservation et à l'entretien des paysages et au maintien de l'activité économique.

Gaston Pascal Mousselard,
Vice-Président Agriculture,
Développement durable



Sonia Coutaz
en charge de l'animation
du site Natura 2000 S23
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

SEA - Rémy Magdinier
Chargé de mission Alpages
remy.magdinier@savoie.chambagri.fr

GIDA - Amélie Viallet
Chargée de projets agricoles
gida.projets@gmail.com



Énergie et climat

Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

Pour la troisième année consécutive, l'APTV est partenaire du Département de la Savoie pour la mise en place d'un accompagnement aux ménages les plus précaires dans l'objectif de leur apporter plus de confort et de les aider à réduire leurs factures. La démarche qui a débuté en novembre 2017 se déroulera sur toute la saison de chauffe jusqu'en avril 2018 avec l'accompagnement d'un conseiller ASDER, espace info énergie de la Savoie.

Conseil en Énergie Partagé

La mission coordonnée par l'APTV et portée par l'ASDER, démarrée en juillet 2015 s'est achevée en août 2017. Elle a permis d'accompagner onze communes et une communauté de communes sur des optimisations tarifaires des abonnements sur les bâtiments et l'éclairage public, de proposer des "actions immédiates" nécessitant peu d'investissement et de calculer les économies d'énergie potentielles, de diagnostiquer les bâtiments les plus énergivores (enveloppe et système) et de préconiser des travaux.

Depuis septembre 2017, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie a repris le suivi des communes qui l'ont souhaité.

Coach Rénov'



En septembre 2017, l'APTV a lancé Coach Rénov' : plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) à l'échelle de la Tarentaise, avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de la Savoie et de l'ADEME.

Des conseillers techniques de l'ASDER sont mis à disposition gratuitement des propriétaires pour les accompagner dans les différentes étapes de leurs projets d'isolation et de rénovation énergétique, d'un point de vue tant technique qu'administratif.

Infos : APTV 04 79 24 00 10
ASDER 04 79 85 88 50

Actions de sensibilisation

L'APTV a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès des différents publics :

- animations pédagogiques sur le changement climatique auprès des écoles avec Mountain Riders,
- animation "agriculture et énergie" en lien avec le GIDA.



La labellisation TEPOS (Territoire à Énergie Positive) de la Tarentaise a permis de bénéficier de 4 000 ampoules Leds, distribuées gracieusement par EDF, que l'APTV a transmis aux ménages en difficulté et aux personnes âgées. Elle a permis également aux écoles de candidater à l'appel à projet "10 000 coins nature" : sept ont été lauréates (école de Séez, de Moûtiers, de Saint-Jean-de-Belleville, collège de Bourg-Saint-Maurice, de Bozel ainsi que les deux collèges de Moûtiers).

Volet "énergie climat" du programme LEADER

Le programme européen LEADER porté par l'APTV permet de financer de nombreuses actions énergie-climat.

En 2017, il a été sollicité par la commune de Bourg-Saint-Maurice pour expérimenter une ligne de transport en commun en centre-ville, par la commune de Moûtiers pour le volet énergétique d'une étude urbaine, par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour du conseil aux artisans pour la réduction de leur consommation d'énergie.

Le programme permet aussi de financer des actions favorisant les circuits courts (investissement pour l'abattoir de Bourg-Saint-Maurice, distributeurs automatiques de Beaufort...).

Chiffres clés

12 collectivités bénéficiaires du Conseil en Énergie Partagé porté par l'APTV et l'ASDER

50 élèves de CM1-CM2 sensibilisés au changement climatique

11 opérations liées à la thématique énergie climat (écomobilité, sensibilisation, circuits courts...) sélectionnés par le comité de programmation LEADER

293 178 € d'aide FEADER-LEADER sollicitées/programmées pour ces 11 projets



Le mot du Président de la commission

En 2017, la remise en cause partielle du fonds "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte" à l'échelle nationale a amené les élus de l'APTV à mobiliser députés et sénateurs sur les conséquences d'un tel retrait. À ce jour, l'enveloppe est majoritairement stabilisée, mais ces incertitudes financières ont amené certaines collectivités du territoire à revoir parfois leur stratégie et, pour certaines, à se ré-orienter vers les fonds européens. Une réflexion est actuellement en cours sur la modification des statuts de l'APTV, et notamment pour réaffirmer son rôle de coordinateur dans une stratégie globale "énergie climat" qui pourrait se traduire éventuellement par un Plan Climat Air Énergie Territorial volontaire.

Georges Saint-Germain
Président de la commission
Énergie Climat TEPOS



Sonia Coutaz
Chef de projet LEADER,
Environnement Climat
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr



Santé et services

Premier bilan du programme LEADER

Depuis mars 2016, date de lancement du programme LEADER, le comité de programmation (composé de 34 membres, dont 17 titulaires) s'est réuni 11 fois.

Bilan des projets sollicitant une aide du programme LEADER (au 20 décembre 2017) :

- 61 projets ont été présentés à l'APTV
- 26 ont été présentés aux membres du comité de programmation en audition
- 26 ont fait l'objet d'un dépôt de dossier FEADER et ont reçu un accusé de réception
- 21 sont passés en sélection, sur la base de la grille de notation
- 19 ont été sélectionnés

Les 61 projets ont été présentés par 38 porteurs de projets différents :

- 16 associations
- 5 communautés de communes
- 7 communes
- 5 particuliers (en voie de création d'entreprise ou d'association)
- 3 entreprises
- 1 établissement public administratif
- 1 établissement public à caractère économique

Bilan financier (au 20 décembre 2017) :

- 4 045 310 € : montant total des opérations des 26 dossiers déposés
- 1 131 100 € (environ) de dépenses éligibles (application du plafond de 100 000 € pour les dépenses de fonctionnement et de 200 000 € pour les dépenses d'investissement)
- 766 625 € d'aides FEADER-LEADER sollicitées
- 927 980 € de cofinancement sollicités (État, Département de la Savoie...).

Vous avez un projet à vocation environnementale ou sociale ?

Pour savoir si votre projet est éligible, contactez Sonia Coutaz, chef de projet LEADER sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Le mot de la Vice-Présidente



En 2017, la mission "santé-services à la population" s'est poursuivie autour de la finalisation du Contrat Local de Santé et de la mise en œuvre du projet de coopération MisMi (Modèle Intégré de Santé pour une Montagne Inclusive) pour la période 2017-2020. La mobilisation des partenaires et de l'ensemble des professionnels de santé impliqués est maintenant déterminante pour permettre la mise en œuvre réussie de notre CLS et du projet de télémédecine sur le territoire. Ces sujets sont essentiels pour permettre à tous d'accéder à une offre de soins adaptée.

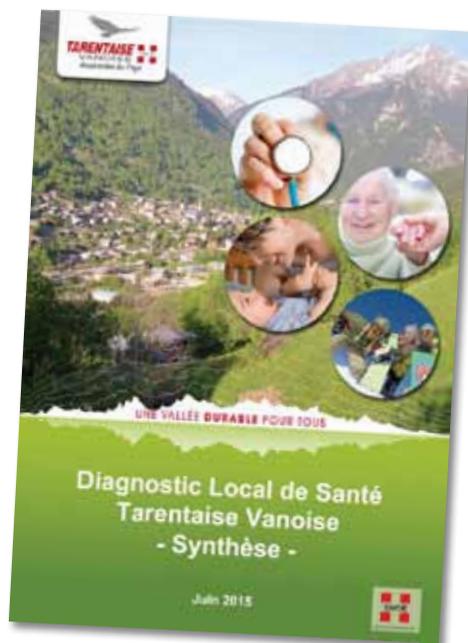
Jocelyne Abondance,
Vice-Présidente Santé, Services à la population
Présidente du GAL LEADER

Contrat local de Santé (CLS)

L'APTV a poursuivi l'élaboration du CLS en vue de sa finalisation. Le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a permis le recours à un bureau d'étude spécialisé (Eneis) qui a assuré l'animation des six groupes de travail thématiques pour terminer l'écriture des fiches actions :

- offre de soins,
- santé mentale/psychosociale,
- conduites addictives,
- enfance/adolescence,
- autonomie,
- environnement.

Le contrat dans sa version finale a ensuite été proposé au comité de pilotage le 11 janvier 2017, en vue de sa signature au premier semestre 2018.



Projet MisMi

Les premières actions du projet de coopération Alcotra MisMi (Modèle intégré de santé pour une Montagne inclusive) entre la Tarentaise et la vallée d'Aoste ont concrètement démarré avec le lancement des marchés pour l'acquisition des stations de téléconsultation qui seront basées dans les EPHAD des territoires participants (Aime, Moûtiers et Bozel). Le réseau de télémédecine impliquant les professionnels de santé permettant l'utilisation des stations de téléconsultation est en cours de constitution.

Volet "vitalité sociale" du programme LEADER

Le programme LEADER de Tarentaise comporte l'axe de la vitalité sociale, visant à développer les services de proximité et à faciliter l'insertion économique et sociale des habitants. Le programme a permis de poursuivre le soutien de plusieurs projets déjà financés pour leur lancement en 2016 : maison de services au public, coordination illettrisme...

Eau, milieux aquatiques, risques

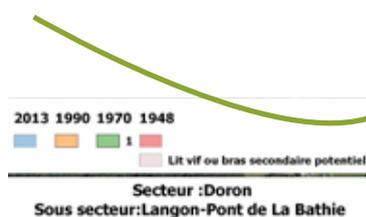
L'APTV a poursuivi son accompagnement aux porteurs de projets pour les actions qui sont issues des procédures contractuelles (CBV et PAPI), avec notamment deux projets suivis sur la vallée des Dorons. Les missions du Service Eau ont également été orientées vers la construction des outils d'aide à la décision et des contributions techniques qui pourront être utilisées par les futures autorités compétentes GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Structuration de la gouvernance Eau

Pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre opérationnelle de la GEMAPI, l'APTV a engagé des travaux préparatoires à l'échelle du bassin versant. Ils se sont matérialisés par des phases de concertation avec l'ensemble des intercommunalités, de coordination et de propositions de programmes opérationnels à court terme. Parallèlement, un travail a été engagé avec un prestataire pour porter la réflexion d'organisation future des compétences du grand cycle de l'eau. Les premiers éléments de restitution de cette étude apportent des éclaircissements juridiques, un état du fonctionnement actuel du territoire, des conséquences prévisibles d'évolution et des définitions des principaux enjeux de gestion. L'évaluation des programmes d'actions (techniques et financiers) à moyen et long terme, ainsi que les scénarios favorables d'organisation seront élaborés sur le premier semestre 2018.

Évolution historique des lits des cours d'eau

Ce diagnostic vient compléter la connaissance sur le fonctionnement des cours d'eau et identifie douze secteurs principaux d'évolution latérale. La principale tendance sur ces zones est une diminution progressive de la largeur des cours d'eau (interventions anthropiques, accumulation de matériaux solides, développement de la végétation...). Les conséquences environnementales restent à évaluer (réduction des capacités d'écoulement, banalisation des milieux aquatiques...).

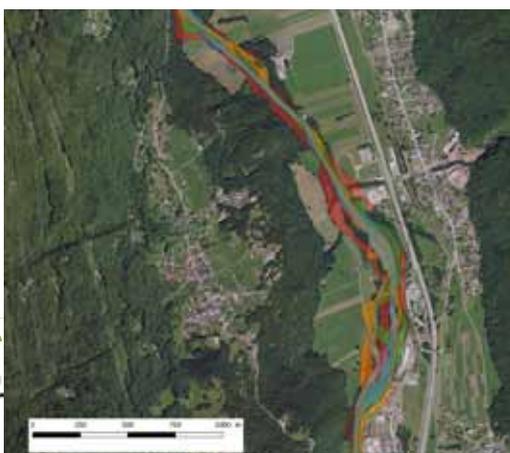


Zones humides

L'APTV travaille depuis de nombreuses années en étroite partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie pour animer la gestion et la restauration des zones humides à l'échelle du bassin versant de l'Isère. L'année 2017 a été consacrée à l'analyse et au bilan des actions et de la stratégie de ces dernières années dans un objectif d'amélioration de l'efficacité des actions. La gestion des zones humides étant incluse dans la nouvelle compétence GEMAPI, les perspectives vont dépendre des choix d'organisation future du territoire.

Appel à expertises

Afin de répondre à des besoins d'accompagnement pouvant nécessiter une expertise très particulière et en complément de l'appui que le service Eau peut apporter, l'APTV a sélectionné des bureaux d'études pouvant réaliser, des expertises ponctuelles (1/2 à 3 jours maximum) pour les maîtres d'ouvrage : expertise juridique, expertise technique liée au domaine de l'hydraulique, de la gestion sédimentaire, de la gestion et de la restauration des milieux aquatiques et zones humides... L'outil étant disponible dès le 1^{er} janvier 2018, n'hésitez pas à solliciter le service Eau de l'APTV au besoin.



Chiffres clés

9 premiers mois de l'année 2017 en état de vigilance sur les eaux superficielles et souterraines (arrêté préfectoral) compte-tenu du déficit de pluviométrie

12 800 habitants permanents (soit **1/4** de la population totale de Tarentaise) exposés aux risques d'inondation

429 ha de Zones d'Activité Économique vulnérables aux inondations

De 25% à 78% de réduction de la largeur moyenne des cours d'eau sur les dernières décennies (**12** secteurs)

26 réunions et rencontres pour la préparation à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI



Le mot du Vice-Président

La structuration de la gouvernance du grand cycle de l'eau sur la Tarentaise en lien avec la nouvelle compétence GEMAPI a été la priorité durant cette année nous obligeant à reporter la construction des outils de planification (Contrat de milieux et PAPI 3).

André Pointet

Vice-Président Eau,
Milieux aquatiques et Risques



Guillaume Cilici
Chargé de mission Eau et Risques
guillaume.cilici@tarentaise-vanoise.fr

Thomas Avarello
Chargé de mission
Eau et Milieux Aquatiques
thomas.avarello@tarentaise-vanoise.fr

Le mot du Conseil des acteurs de Tarentaise Vanoise

Après un premier semestre 2017 consacré au travail de redéfinition de sa mission et des modalités de mise en œuvre auprès des acteurs locaux, le conseil des acteurs de Tarentaise Vanoise (ex CLD) a repris le rythme de ses rencontres, avec le soutien du programme européen LEADER (FEADER) porté par l'APTV.



- **Première rencontre autour de l'économie**

À l'initiative du conseil des acteurs, la CCI et la CMA ont présenté leur rôle, leurs missions, leur organisation territoriale et les outils qui peuvent bénéficier aux entreprises.

Pour cette première rencontre dans sa nouvelle configuration, le conseil des acteurs a convié les élus de Tarentaise et les entreprises locales à participer à cette rencontre. Une trentaine de personnes étaient présentes pour écouter Bruno Gastinne, président de la CCI et André Mollard, président de la CMA, avec leurs équipes.

Comme l'ont souhaité les membres, la mobilisation citoyenne s'est traduite également par la présence de l'association "la monnaie locale", afin de lui permettre d'étoffer son réseau et de faire connaître son action et son projet.



- **Atelier participatif sur l'attractivité de la Tarentaise pour les juniors**

Le conseil des acteurs s'est intéressé à la question de l'accueil des jeunes en séjours en Tarentaise. En effet, une trentaine de centres de vacances sont en activité sur le territoire, mais depuis une dizaine d'années, de nombreux lieux d'accueil collectif ont fermé. Or, ces jeunes accueillis sont de futurs clients potentiels. De plus l'activité générée par ces séjours, notamment au printemps et en été, voire en automne, sont une chance pour les commerces et l'économie locale.

Le 28 novembre 2017, le conseil des acteurs a organisé, en partenariat avec l'association Savoie Mont Blanc Juniors, une rencontre participative sur le thème de "l'attractivité de la Tarentaise pour les juniors". Le conseil départemental, mobilisé sur ce sujet a également contribué à l'organisation de ces échanges.

Au total, ce sont plus de 40 personnes qui ont participé à la réflexion, issues de tout le territoire et représentatives des différents métiers concernés par cette thématique : hébergeurs, organisateurs de séjours, accompagnateurs en montagne, écoles de ski, services jeunesse, offices de tourisme, prestataires d'activités, commerçants, remontées mécaniques...

Conseil des acteurs de Tarentaise Vanoise

04 79 32 89 25

contact@cbe-savoie.com

www.conseil-developpement-tarentaise.fr



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS



Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération intercommunale
133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers
04 79 24 00 10 - aptv@tarentaise-vanoise.fr
www.tarentaise-vanoise.fr

Avec les communautés de communes :



Réalisé par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
Photos : APTV • Philippe Béranger • Gilles Lansard •
Conseil des acteurs de Tarentaise Vanoise • Fotolia